

114P-1366



## Michel Arsenault à nouveau sur la sellette

Mise à jour le dimanche 3 novembre 2013 à 22 h 54 HNE

Le reportage d'Alain Gravel

**Exclusif - Le président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ, Michel Arsenault, a participé à des rencontres privées avec la chef du Parti québécois alors dans l'opposition, à une époque où le Fonds a investi dans l'entreprise que dirigeait alors le mari de Pauline Marois, Claude Blanchet, a appris Radio-Canada.**

Une de ces rencontres a eu lieu alors que Michel Arsenault faisait l'objet d'une filature policière. Ces révélations surviennent alors que M. Arsenault doit comparaître cette semaine en commission parlementaire, une opération politique, selon l'opposition à Québec, ne visant qu'à lui permettre de redorer son blason avant son témoignage à la commission Charbonneau.

Le 17 février 2009, Pauline Marois est la chef de l'opposition à l'Assemblée nationale. Cette journée-là, Michel Arsenault est l'objet d'une filature policière alors que la Sûreté du Québec mène une enquête sur lui. Mme Marois ne le sait pas. Elle accepte de rencontrer en privé Michel Arsenault au désormais célèbre club privé 357c à Montréal.

C'est la deuxième rencontre entre Mme Marois et M. Arsenault en quelques mois. La première a eu lieu en octobre 2008, trois mois après un investissement de près 3 millions de dollars du Fonds de solidarité FTQ dans Capital BLF, l'entreprise dirigée par le mari de Mme Marois, Claude Blanchet.



*Pauline Marois et son mari Claude Blanchet*

À cette époque, il détenait 12 % des actions de l'entreprise. Mme Marois et M. Arsenault ont-ils parlé des affaires de M. Blanchet lors de leurs rencontres?

La première ministre le nie fermement. Michel Arsenault dit n'en avoir aucun souvenir. L'opposition libérale à Québec estime que Mme Marois a été imprudente.

« Elle a le fardeau et c'est familial comme tel d'avoir comme conjoint quelqu'un qui, suivant ce que vous rapportez, a des liens d'affaires. Donc, il faut être prudent quand on mélange le public et le privé », affirme le député libéral Pierre Paradis.

Selon nos sources, le fait que Capital BLF ait été dirigé par le conjoint de la chef d'un parti susceptible de devenir un jour première ministre a joué dans la décision du Fonds de solidarité d'y investir malgré les réticences de certains de ses dirigeants.

**Échange téléphonique entre le journaliste Alain Gravel et Louis Bolduc, membre du C. A. du Fonds de solidarité et vice-président de la FTQ**

Alain Gravel : « Est-il vrai que vous avez beaucoup de réticences dans les investissements du Fonds dans Capital BLF de M. Blanchet? »

Louis Bolduc : « J'ai pas de commentaires à faire. Je vous dis pas si j'ai des souvenirs ou pas là, je sais de quoi on parle. J'ai pas de commentaires. »

Alain Gravel : « Est-ce que ça veut dire que vous infirmez? »

Louis Bolduc : « M. Gravel, vous êtes intelligent, j'ai pas de commentaires à faire là-dessus. Merci. Au revoir! »

L'opposition s'inquiète de la proximité de Michel Arsenault avec le Parti québécois.

Pour justifier ses craintes, la CAQ s'appuie sur un appel qu'elle a reçu de M. Arsenault récemment. M. Arsenault aurait alors dit pouvoir faire changer d'idée le gouvernement, qui à l'origine ne voulait

pas de cette commission parlementaire.

« Il dit, écoutez M. Dubé, vous connaissez mes contacts haut placés au gouvernement. Je vais m'assurer que cette commission va avoir lieu parce qu'elle doit avoir lieu. Et c'est le lendemain qu'on a su qu'il y avait donné le OK, pour un mandat beaucoup plus étroit », explique Christian Dubé.

Historiquement, le PQ et la FTQ ont toujours été proches. C'est le PQ qui a créé le Fonds de solidarité en 1983. Claude Blanchet a été le premier PDG du Fonds. Il y a œuvré pendant 15 ans. C'est donc 11 ans après son départ que le Fonds a investi dans l'entreprise qu'il dirigeait, en juillet 2008.

Depuis, le Fonds de solidarité a revendu près de la moitié de ses actions et accuse une perte au livre qui n'est cependant pas chiffrée dans un courriel que le Fonds nous a fait parvenir.

L'organisation dit avoir bon espoir de « tourner ce montant en profits ». Ses dirigeants ajoutent qu'ils n'ont pas payé trop cher l'action, s'étant basés sur une « évaluation indépendante » et que cet investissement intervenait dans un « marché qui a un bon potentiel de croissance ».

Depuis l'élection de Mme Marois, Claude Blanchet a quitté la direction de Capital BLF. Mais il préside son conseil d'administration et y conserve 3 % des actions. Pourtant, durant la campagne électorale de 2012, Pauline Marois, qui savait que nous enquêtons sur l'investissement du Fonds dans Capital BLF, avait promis plus de transparence.

« Sur ça, je peux vous dire que je vais être à tolérance zéro. Moi, je crois qu'un chef de parti doit être très exigeant vis-à-vis ses candidats, vis-à-vis les conjoints-conjointes de ses candidats et vous le savez, je le serai. Mon conjoint soit dit en passant a oui beaucoup d'actifs, va mettre ça dans une fiducie sans droit de regard, de telle sorte que nous serons exemplaires », avait déclaré Pauline Marois à l'émission de Paul Arcand, le 16 août 2012.

Claude Blanchet a effectivement mis tous ses actifs dans une fiducie sans droit de regard, sauf Capital BLF, où par ailleurs travaillent son fils et le frère de la première ministre.

Pour se justifier, il s'appuie sur un avis du commissaire à l'éthique du gouvernement, qui souligne que Capital BLF ne transige pas avec le gouvernement et que donc il n'était pas dans une situation de conflit d'intérêts.

*D'après un reportage d'Alain Gravel*

---

## EN COMPLÉMENT

---

### POLITIQUE

**VIDEO** - Sébastien Bovet explique les relations entre les partis politiques et les grands syndicats.



---

Accueil

Grands titres

International

Régional

Politique

Économie

Sports

Arts et divertissement

Santé

Techno

Science

Alimentation

Insolite

Réflexion

Plaisirs

Audio • Vidéo

Dossiers

Interactif

Blogues

Webfictions

Conditions météo

Conditions routières

Conditions de ski

Concours

Témoin

Télévision et radio

ICI Radio-Canada Télé

ICI Radio-Canada Première

Espace musique

Autres sites

Tou.tv

Espace.mu

ICI RDI

Radio Canada International

ICI Artv

ICI Explora

Jeunesse

CBC.ca

Archives

Partenaires

Sirius

TV5

Ressources

À propos de CBC

Aide à la navigati

Boutique Radio-C

Centre de produc

Comment soume

Communiqués

Contenus éducat

Emplois

Foire aux questio

Hyperliens de réf

Mises au point

Publicité

Services français

Signalétique

Transparence et

Vente d'archives

Vidéodescription

---

Conditions d'utilisation   Ombudsman   Pour nous joindre

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2014